

## Les options Paye

### Périmètre d'intervention

- Mise sous pli avec expédition des bulletins de paye au domicile des salariés.
- Calcul des Indemnités de départ en retraite.
- Calcul 13ème mois.
- Calcul des congés d'ancienneté.
- Paramétrage (initial ou mise à jour) :
  - OD comptable.
  - Extractions pour réintégration dans votre logiciel comptable (CIEL, SAGE, CEGID).
  - Tableaux de reporting au format Excel.
- Transmission des bases émanant de la paye pour l'établissement des déclarations suivantes : taxe d'apprentissage, formation continue, déclaration FONGECIF, enquête DARES, DOETH, ...
- Accompagnement contrôle URSSAF.

### Pourquoi choisir ALERIS



#### Un délai rapide

Nous construisons ensemble le planning de travail.



#### Une grande flexibilité

Nous nous adaptons à vos contraintes et non l'inverse !



#### Un tiers de confiance

Nous connaissons vos contraintes et faisons en sorte que vous les respectiez.

### Témoignage

Thibault, RRH dans un cabinet de conseil

« ALERIS gère pour nous l'ensemble des sujets connexes à la paye. Nous avons énormément gagné en sérénité sur le sujet. »

### Tarifs

- Mise sous pli et expédition des bulletins de paye au domicile des salariés via notre partenaire Neopost : 1.20€ HT / bulletin.
- Calcul des IDR : sur devis.
- Calcul 13ème mois : 5€ / salarié.
- Calcul des congés d'ancienneté : 10€ / salarié.
- Paramétrage (initial ou mise à jour) des OD comptable, extractions, reportings ...facturé au temps passé au tarif de 90€ HT de l'heure ou selon un tarif forfaitaire mensuel.
- Transmission des bases émanant de la paye pour l'établissement des déclarations suivantes : taxe d'apprentissage, formation continue, déclaration FONGECIF, enquête DARES, DOETH, : facturation au temps passé au tarif de 90€ HT de l'heure.
- Accompagnement contrôle URSSAF : facturation au temps passé au tarif de 90€ HT de l'heure.